

C A N A D A

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DANS L'AFFAIRE DE LA *LOI SUR LES
ARRANGEMENTS AVEC LES
CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C.*
1985, CH. C-36, TELLE QU'AMENDÉE :

N° : 500-11-048114-157

BLOOM LAKE GENERAL PARTNER
LIMITED, QUINTO MINING
CORPORATION, 8568391 CANADA
LIMITED ET CLIFFS QUEBEC IRON
MINING ULC.

Débitrices

-et-

THE BLOOM LAKE IRON ORE MINE
LIMITED PARTNERSHIP
et
BLOOM LAKE RAILWAY COMPANY
LIMITED

Mises-en-cause

-et-

FTI CONSULTING CANADA INC.

Contrôleur

-et-

WORLDLINK RESOURCES LIMITED

Créancière / Opposante

**AVIS D'OBJECTION À LA MOTION FOR THE ISSUANCE OF AN APPROVAL AND
VESTING ORDER WITH RESPECT
TO THE SALE OF CERTAIN ASSETS**

(Paragraphe 55 de l'Ordonnance Initiale Amendée)

À L'HONORABLE STEPHEN W. HAMILTON., J.C.S. SIÉGEANT EN CHAMBRE
COMMERCIALE POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, L'OPPOSANTE WORLDLINK
RESOURCES LIMITED, EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

I. L'OPPOSANTE

1. Worldlink Resources Limited (ci-après "**Worldlink**") est une société dont le siège est basé à Beijing, en Chine;
2. Worldlink est créancière des débitrices aux termes d'une sentence arbitrale rendue le 6 novembre 2014, pour un montant bien supérieur à la somme de 100M\$ canadiens, tel qu'il appert notamment de la preuve de réclamation déposée auprès du contrôleur le ou vers le 18 décembre 2015 et son Annexe A, dont copie est communiquée au soutien des présentes comme **Pièce O-1**;;

II. MOTIFS RELATIFS À L'AVIS D'OBJECTION

3. L'Opposante a pris connaissance de la « *Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* », du 15e rapport du Contrôleur FTI Consulting Canada Inc. ainsi que de l'Avis d'objection à la *Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* signifié par Groupe UNNU-EBC s.e.n.c. (ci-après « **UNNU** ») et EBC Inc. (ci-après « **EBC** ») dont copie est communiquée au soutien des présentes comme **Pièce O-2**;
4. L'Opposante fait siens les motifs de contestation soulevés dans l'Avis d'objection de UNNU et EBC et supporte la position de ces dernières.
5. La présente opposition est bien fondée en faits et en droit.

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS.

Montréal, le 8 janvier 2016



BCF S.E.N.C.R.L. (Code : BB 7462)
Maître Bertrand Giroux
bertrand.giroux@bcf.ca
1100, René-Lévesque ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 5C9
Téléphone : (514) 397-6935
Télécopieur : (514) 397-8515
Avocats de l'Opposante
Notre référence : 39156-2

AVIS DE PRÉSENTATION

DESTINATAIRES : Me Bernard Boucher (bernard.boucher@blakes.com)
BLAKE, CASSELS & GRAYDON S.E.N.C.R.L.
600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 3J2

Avocats des Débitrices

ET : Me Sylvain Rigaud (sylvain.rigaud@nortonrosefulbright.com)
NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1

Avocats du Contrôleur

ET : SERVICE LIST

PRENEZ AVIS que l'*Avis d'objection à la Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* sera présenté pour adjudication devant l'honorable Stephen W. Hamilton, j.c.s. ou l'un des honorables juges de la Cour supérieure, siégeant en chambre commerciale pour le district de Montréal, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6, le 13 janvier 2016, heure et salle à être déterminées.

Montréal, le 8 janvier 2016

BCF Senard

BCF S.E.N.C.R.L. (Code : BB 7462)
Maître Bertrand Giroux
bertrand.giroux@bcf.ca
1100, René-Lévesque ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 5C9
Téléphone : (514) 397-6935
Télécopieur : (514) 397-8515
Avocats de l'Opposante
Notre référence : 39156-2

No.: 500-11-048114-157

**COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL**

**DANS L'AFFAIRE DE LA *LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES
CRÉANCIERS DES COMPAGNIES*, L.R.C. 1985, CH. C-36, TELLE
QU'AMENDÉE :**

**BLOOM LAKE GENERAL PARTNER LIMITED, QUINTO MINING
CORPORATION, 8568391 CANADA LIMITED ET CLIFFS QUEBEC IRON
MINING ULC.**

Débitrices

-et-

**THE BLOOM LAKE IRON ORE MINE LIMITED PARTNERSHIP ET
BLOOM LAKE RAILWAY COMPANY LIMITED**

Mises en cause

-et-

FTI CONSULTING CANADA INC.

Contrôleur

-et-

WORLDLINK RESOURCES LIMITED

Créancière / Opposante

**AVIS D'OBJECTION À LA *MOTION FOR THE ISSUANCE OF AN
APPROVAL AND VESTING ORDER WITH RESPECT TO THE SALE
OF CERTAIN ASPECTS* (Paragraphe 55 de l'Ordonnance Initiale
Amendée), AVIS DE PRÉSENTATION ET PIÈCES O-1 ET O-2**

ORIGINAL

Me Bertrand Giroux

Notre dossier: 39156-2



1100, boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage
MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA
H3B 5C9
Tel: (514) 397-6935
Fax: (514) 397-8515

BB 7462